

Commission Episcopale Justice et Paix

Nouveau Plan Triennal

2012-2015

I. Le Contexte

- 1. Capitalisation des expériences** du Plan Triennal (2008-2012)
 - Suite à donner au bilan du plan passé
 - Articulation des deux horizons
- 2. Consolidation des commissions diocésaines Justice et Paix**
- 3. Promotion de la justice et de la paix**
 - Agir sur les situations concrètes en référence à la cartographie des situations d'injustice et de conflits
- 4. Parution de l'exhortation apostolique *Africae Munus***
- 5. Crise** (sur les plans national et sous-régional) : accompagner le processus de recherche de la paix et la réconciliation en Casamance et en Guinée Bissau
- 6. Appui aux processus démocratiques** (élections, contrôle citoyen de l'action publique, bonne gouvernance)
- 7. Renforcement des capacités des commissions diocésaines**

II. Les Axes

- 1. Renforcement des capacités des commissions diocésaines**
- 2. Prise en charge des situations d'injustice et de conflit** à travers des réseaux d'alerte et de veille (Intégrer la problématique de la traite des personnes, pour la méthode à intégrer la dimension d'analyse sociale et de la méthode Voir-Juger-Agir)
- 3. Action en milieu carcéral** (assistance juridique, insertion etc.)

4. **Appui aux processus de recherche de la paix et de la réconciliation**
(Casamance et Guinée Bissau)

III. Mise en œuvre

1. Renforcement des capacités des commissions diocésaines

Objectifs :

- **Renforcer les aspects Institutionnels aux niveaux national et diocésain** (mode de fonctionnement, Règlement Intérieur, Statuts, programme d'activités etc.) Activités : élaboration de statuts, reconnaissance juridique au niveau national du Sénégal
- **Renforcer l'organisation des commissions diocésaines**
- **Conduire une Politique volontariste d'accueil de personnes-ressources**

Stratégies :

- Elaboration d'un projet de statut
- Mise en place d'un Comité Scientifique
- Plans d'actions diocésains élaborés
- Elaboration et Edition d'un manuel « Justice et Paix »
- Parution d'un bulletin de la Commission Episcopale Justice et Paix
- Création d'un site Web
- Création d'un Fonds d'appui aux commissions diocésain
- Atelier de partage et d'information sur les missions des commissions diocésaines Justice et Paix

2. Mise en place d'un système de veille et d'alerte des situations de conflit et d'injustice

Objectifs :

- **Mettre en place des cellules de veille et d'alerte** au niveau des quartiers, paroisses etc.

Outils et instruments à élaborer

N.B Des personnes engagées, attentives au milieu qui font remonter les informations pour réflexion et analyse par des personnes-ressources

Programme de plaidoyer sous différentes formes à identifier

- **Sensibiliser/Eduquer à la paix et à la citoyenneté, organiser un contrôle citoyen de l'action publique**
- **Développer un partenariat avec des organisations de la Société Civile**

Stratégies :

- Mise en place des groupes de réflexion et d'action
- animateurs diocésains deviennent des coordinateurs des groupes de réflexion et d'action
- Mise en place d'un système d'information et d'analyse des situations de conflits et d'injustice (SIA)
- Développement d'un partenariat avec les écoles, les médias pour la promotion des valeurs de paix et de justice
- Développement d'un cadre d'échange et de concertation avec les organisations de la Société Civile

3. Action en milieu carcéral

Objectifs :

- **Contribuer à l'amélioration des conditions de détention et au respect des droits des détenus**
- **Améliorer les perspectives de réinsertion socio-économique**
- **Créer un centre d'Assistance et d'information juridique**

Stratégies :

- Visite des centres de détention
- Mise en place d'un Comité d'assistance
- Mise en place d'activités de formation et de réinsertion
- Journées de solidarité (collecte de dons au profit des prisonniers)
- Animation spirituelle

4. Appui aux processus de recherche de paix et de réconciliation

Objectif :

- **Contribuer au règlement pacifique des conflits en Casamance et en Guinée-Bissau** par le soutien aux initiatives de réconciliation et de reconstruction dans les zones de conflit

Stratégies :

- Promotion des actions en faveur de la paix
- Mobilisation pour les différentes journées (de la Paix, de l'Afrique, des Réfugiés, des Droits de l'Homme etc.)
- Accompagner les processus de dialogue et de négociation en Casamance et en Guinée Bissau

- Initier, appuyer les processus de réconciliation communautaire (entre réfugiés, déplacés, combattants, victimes de violence etc.)